

# COMMISSION DE LA PÉDAGOGIE

## COMPTE-RENDU

JEUDI 13 DECEMBRE 2018 – SALLE 103

Nom	Prénom		
AUBIGNY	Benoît	Musicologie	Excusé / représenté par Chantal PELHATE
BERGEON	Céline	Géographie	Excusée/représentée par Daniel PEYRUSAUBES
BRIZAY	François	Histoire	Présent
DELMAS	Yannis	SIC	Excusé
ESNARD	Catherine	Assesseure à la Formation	Présente
HAZA	Marion	Adjointe Assesseure à la	Présente
HOCHET	Yvan	BUSHA	Excusé
KIRTLEY	Regina	Bureau des Langues	Présente
LEE	Matthieu	Elu BIATSS	Excusé
MAZARS	Sophie	Elue BIATSS	Présente
MOREAU	Gilles	Sociologie	Présent
OULEBSIR	Nabila	Histoire de l'Art	Présente
POTOCKI	Anna	Psychologie	Présente
PROUTEAU	Nicolas	Histoire de l'Art	
ROBERT	Jessica	Bureau des Langues	Présente
ROUX	Sylvain	Philosophie	Présent
STEVENS	Hélène	Sociologie	Présente
TREHONDAT	Catherine	Scolarité	
VICENTE-FREDEFOND	Siobhan	Psychologie	Présente

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE SEMESTRES PAIRS

- Fin inscription UE d'Ouverture (UEO) le 6 décembre 2018 sur AGUEL (tous les étudiant.e.s de L2 au S4) / problème UOE placées hors créneaux dédiés
- 2 UEO SHA n'ouvriront pas cette année faute d'effectif suffisant :
  - Images et société, Introduction au cinéma documentaire SHA / Sociologie (L. Ellena) → 11 étudiants / 150
  - Peinture et cinéma SHA / HAA (N. Rera) → 13 étudiants / 150
- Rentrée 2019 : vérifier les ouvertures UEO, créneaux et « interdits » → ne plus mettre dans choix possible si même discipline
  - ⇒ Renvoyer les étudiants vers les assesseurs si chevauchement avec UE disciplinaires pour soutenir leur demande de changement et les diriger vers autres UEO où ils avaient déjà émis un choix.
- **Problème des créneaux** : souci de salles car mauvaise répartition des créneaux. Problème de superposition avec l'UE4. Nécessité de remettre à plat tous les volumes disciplinaires pour septembre 2019 et de lancer une réflexion sur les créneaux avant que tout soit scellé pour 5 ans → **initiative à prendre dès janvier en interpellant les élu.e.s du conseil de l'UFR.**



Plus de créneaux d'espagnol hors créneaux de langues

- Décision prise selon laquelle les **surveillances d'examen** - quelle que soit l'épreuve en question dans un portail - doivent être assurées par les départements pour les étudiants de ladite mention : non fonctionnel.
  - UE Portail Psychologie / SDL → surveillance psycho car étudiants de mention psychologie
  - UE Portail SDL/ Psychologie → surveillance Lettres & Langues (L&L) car étudiants de mention L&L

**Demande du département de psychologie : chaque département de formation doit pouvoir organiser les examens qui correspondent à son offre de formation, et cela quelle que soit la mention des étudiants (examens organisés par une entrée UE et non une entrée mention d'inscription).**



Le département de sociologie fait part de la même demande que le département de Psychologie sur ce point.

### Autre point :

Le département de sociologie réitère sa demande sur les résultats des inscriptions dans les options des étudiants de L1 au semestre 2.

Il est convenu qu'il serait préférable de demander un retour au département avant de transmettre à la scolarité.

L'assesseure formation prend en compte le fait que cette demande a déjà été faite et confirme qu'un dossier va être mis en place reprenant tout ce que les assesseures doivent faire à partir des comptes-rendus depuis le mois de septembre.

3

## POINTS D'INFORMATION SUR CAMPAGNES À VENIR

### ➤ PARCOURSUP :

#### **Le calendrier pour les lycéens :**

|→ **A partir du 22 janvier → inscription et création du dossier**

Jusqu'à 10 vœux + motivations, sans avoir à les classer → jusqu'au **13 mars à 18h00**.

Délai supplémentaire **jusqu'au 31 mars** pour finaliser et confirmer les vœux.

|→ **Entre le 14 et le 31 mars :**

Le deuxième conseil de classe examine les vœux. Chacun fait l'objet d'une fiche avenir qui contient l'appréciation des professeurs et l'avis du chef d'établissement. Ces fiches sont ensuite transmises aux formations demandées.

|→ **A partir du 22 mai :**

Réception des propositions des établissements d'enseignement supérieur pour chacun des vœux.

Le lycéen répond aux propositions qui lui sont faites dans le délai imparti.

S'il y a plusieurs propositions, il doit en choisir une. Mais le lycéen peut aussi conserver ses vœux en attente.

Une fois la proposition acceptée, il doit s'inscrire dans l'établissement choisi.

#### **Si pas de proposition reçue ?**

|→ **A partir du 26 juin :**

Pendant la phase complémentaire, possibilité de formuler de nouveaux vœux dans les formations où des places restent vacantes.

Et après les résultats du bac, si toujours pas reçu de proposition d'admission, une commission d'accès à l'enseignement supérieur va examiner la situation pour proposer au lycéen d'autres formations ayant des places disponibles et les plus proches possibles des vœux de départ.

Le paramétrage de la plateforme Parcoursup impose de renseigner une adresse d'étudiants ambassadeurs, qui auront pour mission de répondre par mail à des questions de lycéens relevant de la vie étudiante.

Le recrutement de ces **51 étudiants ambassadeurs** sera réalisé en central (expression des besoins, contrats étudiants, mise en paiement), **mais nous sommes sollicités pour faire remonter le nom de l'étudiant recruté pour la mention, de préférence en L3 pour les licences (pas de L1).**

**Pour presque toutes nos mentions, Héloïse Brune va proposer cette tâche aux tuteurs et tutrices étudiant.e.s déjà engagé.e.s dans les interventions sur les salons et PO.**

Reste à pourvoir :

- La mention philosophie (pour la double licence philo-droit) se mettre d'accord avec le droit
- La mention histoire

**Retour attendu pour le 10 janvier.**

→ **Informations importantes pour vous permettre de solliciter les étudiants :**

- Sur la plateforme Parcoursup, il s'agit de répondre aux questions posés par les étudiants pendant une période 10 jours : **du lundi 4 février au vendredi 15 février 2019, à raison de 2h par jour, soit pour une durée de 20h.**
- Les étudiants devront participer à une **formation obligatoire de 4h**, organisée par le SAFIRE, qui se déroulera **le jeudi 24 janvier de 13h30 à 17h30.**  
L'étudiant sera donc rémunéré à l'heure pour un total de 24h après service fait.

➤ Synthèse des capacités d'accueil en L1 SHA pour septembre 2019

Mentions	CAPACITE ACCUEIL 2019 HORS REDOUBLANTS (capa P sup)	REDOUBLANTS ESTIMES 2019	TOTAL CAPACITE PREVUE 2019 2020
<b>906 SHA</b>	<b>1540</b>	<b>315</b>	<b>1855</b>
<b>GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT</b>	120	20	140
<b>GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT</b>	120	20	140
Portail Géographie et Aménagement / Sociologie	42	7	49
Portail Géographie et Aménagement/ Histoire	78	13	91
<b>HISTOIRE</b>	250	40	290
<b>HISTOIRE</b>	250	40	290
Portail Histoire / Droit	70	10	80
Portail Histoire / Géographie et Aménagement	90	20	110
Portail Histoire / Histoire de l'Art et Archéologie	90	10	100
<b>HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE</b>	150	30	180
<b>HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE</b>	150	30	180
Histoire de l'Art et Archéologie	120	20	140
Portail Histoire de l'Art et Archéologie / Histoire	30	10	40
<b>MUSICOLOGIE</b>	80	20	100
<b>MUSICOLOGIE</b>	80	20	100
Musicologie	80	20	100
<b>PHILOSOPHIE</b>	90	5	95
<b>Double mention DROIT / PHILOSOPHIE</b>	30	0	30
<b>PHILOSOPHIE</b>	60	5	65
Philosophie	60	5	65
<b>PSYCHOLOGIE</b>	580	180	760
<b>PSYCHOLOGIE</b>	580	180	760
Portail Psychologie / Droit	180	54	234
Portail Psychologie / Sciences Du Langage	84	26	110
Psychologie	316	100	416
<b>SOCIOLOGIE</b>	270	20	290
<b>SOCIOLOGIE</b>	270	20	290

## ➤ REFORME DU BAC :

### Réforme du bac : lien avec les attendus nationaux des formations de l'UP

Le **bac 2021** entre en vigueur à la rentrée 2019 pour les élèves de Première et à la rentrée 2020 pour les élèves de Terminal.  
Le baccalauréat 2021 est marqué notamment par la disparition des filières pour les bacs généraux. L'organisation en série est maintenue pour les bacs technologiques : dès la fin de la seconde, les élèves choisiront leur série qui déterminera leur enseignement de spécialité

Les enseignements sont constitués d'enseignements communs, d'enseignements de spécialités et d'enseignements optionnels.

L'organisation pour le **baccalauréat général** est reportée dans les tableaux ci-dessous.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ*	ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS
<b>Classe de Première</b>	<b>Classe de Première : 3 au choix et Classe de Terminal (2 au choix)</b>	<b>Dès la Première (3h)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français (4h)</li> <li>• Histoire-géographie (3h)</li> <li>• LVA et LVB (4h30)</li> <li>• Education physique et sportive (2h)</li> <li>• Enseignement scientifique (2h)</li> <li>• Enseignement moral et civique (18h annuelles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)</li> <li>• Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques</li> <li>• Humanités, littérature et philosophie</li> <li>• Langues, littératures et cultures étrangères</li> <li>• Littérature et LCA (latin ou grec)</li> <li>• Mathématiques</li> <li>• Numérique et sciences informatiques</li> <li>• Physique-chimie</li> <li>• Sciences de la vie et de la Terre</li> <li>• Sciences de l'ingénieur</li> <li>• Sciences économiques et sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Langue vivante</li> <li>• Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.</li> <li>• EPS</li> <li>• Langues et cultures de l'antiquité : latin ou grec</li> </ul>
<b>Classe de Terminal</b>		<b>En classe de Terminal, ils pourront ajouter une autre option (3h)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Philosophie (4h)</li> <li>• Histoire-géographie (3h)</li> <li>• LVA et LVB (enveloppe globalisée, 4h)</li> <li>• Education physique et sportive (2h)</li> <li>• Enseignement scientifique (2h)</li> <li>• Enseignement moral et civique (18h annuelles)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit et Grands enjeux du monde contemporain</li> <li>• Mathématiques expertes (s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité Mathématiques en Terminale)</li> <li>• Mathématiques complémentaires (s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité Mathématiques en Terminale)</li> </ul>

\*En classe de première, l'élève choisit trois enseignements de 4 heures hebdomadaires dans la liste proposée. En classe de terminale, l'élève choisit deux enseignements de 6 heures hebdomadaires parmi ceux déjà choisis en classe de première.

Dans le cadre de la réforme du bac 2021, les lycéens de seconde devront, pour la rentrée de septembre 2019, choisir **3 enseignements de spécialités pour leur année de Première + 1 option**, et les lycéens de première devront, pour la rentrée 2020, choisir **2 enseignements de spécialité pour leur année de terminale + 2 options**, dans la liste ci-dessous :

- Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature et LCA (latin ou grec)
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales

**Tableau SHA à faire remonter pour le 14 décembre 2018 :**



906 SHA		
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	Toutes les options et spécialités sont conseillées, ainsi que celles des bac technologiques et professionnels	
HISTOIRE	- Histoire-géographie - A égalité : SES, Histoire-littérature-philosophie	- Droit et grands enjeux du monde contemporain, - Langues, littératures et cultures étrangères, - Littérature et LCA (latin ou grec)
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
MUSICOLOGIE	-Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)  -Humanités, littérature et philosophie	-Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques  -Langues vivantes
PHILOSOPHIE	-Humanités, littérature et philosophie	pas d'option conseillée
PSYCHOLOGIE	Toutes les spécialités ou options sont conseillées, ou aucune n'est plus conseillée qu'une autre.	
SOCIOLOGIE	Toutes les options et spécialités sont conseillées, ainsi que celles des bac technologiques et professionnels	

Echanges :

Le département de sociologie demande pourquoi ne pas organiser de débat démocratique autour de cette décision de faire remonter ce tableau.

Il est suggéré de faire une réponse identique pour tout le monde car il est rappelé que l'UFR SHA a pris position sur la non-sélection.

Les assesseuses s'engagent à ce que le tableau soit mis à l'ordre du jour du conseil de l'UFR du 20 décembre 2018 avec proposition de vote.

➤ **E-CANDIDAT :**

- ✓ La campagne de recrutement établissement 2019 a été fixée, en lien avec l'assemblée : **du lundi 22 avril 2019 au lundi 13 mai 2019.**
- ✓ Etude des dossiers par les commissions : **du 14 mai 2019 au 21 juin 2019**
- ✓ Réponse au candidats : **au plus tard le vendredi 21 juin 2019** (vendredi 22 juin en 2018)
- ✓ Début de la période normale des inscriptions administratives : **à partir du 5 juillet** (conduit à viser la date du 5 juillet comme date limite de publication des résultats des L3)

- ✓ Fin de la période normale des inscriptions administratives : **19 Juillet 2019**  
(20 juillet 2018)



## POLITIQUE DES LANGUES : ÉVOLUTIONS

- Réunion le 23 novembre 2018 à la Maison des Langues (MDL) avec les professeurs d'anglais et les assesseurs.
- Décisions :
  - Pour faire suite à la difficulté du test de niveau : acceptation pour l'UFR SHA au S2 de faire des groupes de niveau L1 et L2 mais disciplinaires
  - Pour faire suite à la difficulté du contrôle terminal (CT) de décembre, arrêt du CT l'an prochain, mais cependant maintien au S2 car il semblerait qu'il n'y ait pas la possibilité de changer les MCC.

→ L'UFR SHA demande à ce que cela soit modifié dès le semestre 2 avec possibilité de regrouper les filières à petits effectifs.

Autre point : l'UFR SHA est la seule composante à ne pas proposer une seule entrée LV1 anglais.

Les membres de la commission s'accordent pour dire que la spécificité de SHA est un atout ouvrant ainsi d'autres possibilités de choix aux étudiants → fermeture culturelle.

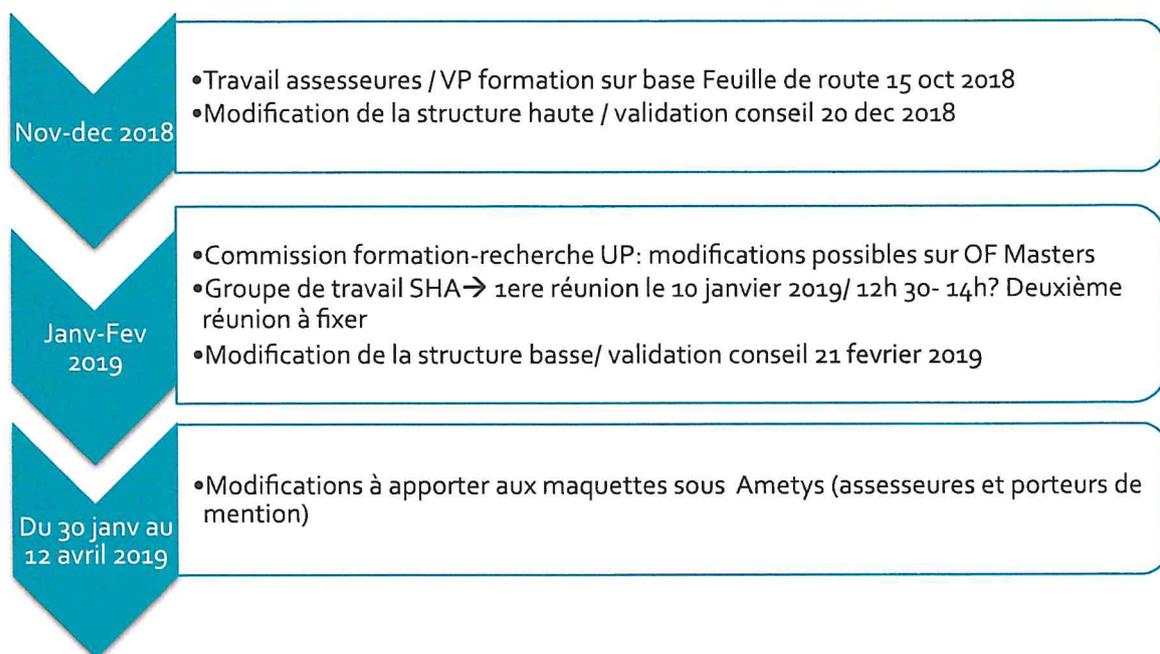
Les assesseuses demandent à ce que ce point soit mis à l'ordre du jour des réunions de département.

Il est rappelé également que l'UE 4 internationale est proposée à partir de la L2.

Il est également possible de suivre des cours de langue hors cursus en tant qu'auditeur libre notamment en Lettres et Langues. Il s'agit d'une démarche volontaire avec possibilité de demander une attestation de présence pour le suivi des cours.

- Réflexion en cours sur l'évaluation en fin de L3 (test?)
- Encore une réunion à venir en décembre (Mme ROUX)

## FEUILLE DE ROUTE NOF SHA



- **Modifications structure haute/licences**

- **Les portails :**

- Suppression du Portail Histoire de l'Art et Archéologie / Philosophie
- Suppression du Portail Philosophie / Histoire de l'Art et Archéologie
- Suppression du Portail Psychologie / Philosophie
- Suppression du Portail Philosophie / Psychologie

- **Les parcours de L3**

- Supprimer le parcours Histoire de l'art et archéologie sous la mention philosophie en L3
- Supprimer le parcours philosophie sous la mention Histoire de l'art et archéologie en L3
- Supprimer le parcours philosophie sous la mention Psychologie en L3
- Supprimer le parcours Psychologie sous la mention Philosophie en L3

- **Les parcours professionnalisant :**

- ✓ **Presse et Métiers de la communication :**

Uniquement pour Histoire, Sociologie, Philosophie  
Supprimer ce parcours des mentions : Géographie, Psychologie.

- ✓ **Métiers du travail social, de la santé et du paramédical :**

Le créer pour la mention sociologie

- ✓ **Sciences Politiques :**

Uniquement aux mentions Géographie, Histoire, Philosophie, Sociologie  
Supprimer ce parcours dans la mention Psychologie

### ✓ **Anthropologie :**

Ajouter ce parcours pour la mention Musicologie

Uniquement rattaché aux mentions : Histoire, Philosophie, Sociologie, Musicologie

Supprimer ce parcours dans la mention Psychologie

Il est précisé que le département d'Histoire de l'Art a dû être oublié dans les mentions énoncées pour l'anthropologie.

Mutualisation parcours anthropologie / département de sociologie + parcours UFR.

Echanges :

Pourquoi supprimer certains parcours pour certains étudiants ?

La Présidence ne souhaite pas que notre offre de formation apparaisse trop dispersée.

Recherche de cohérence pédagogique.

Mention Histoire

Supprimer le parcours bi-disciplinaire Histoire-Géographie

⇒ Les équipes pédagogiques des mentions concernées devront veiller à bien supprimer dans AMETYS les UE optionnelles en lien avec ces parcours au S2 et en L2.

### • **Modifications structure haute - Licence Pro**

Il est prévu pour 2019-2020 l'ouverture de la **licence professionnelle Agronomie** dans le respect du cadrage initial de **410 heures dont 340 heures** de mutualisation sur les 2 parcours et **70 heures d'enseignement spécifique** par parcours :

- P1 **Conseils et Développement des Agricultures : Banque, Centre de gestion** (capacités d'accueil 18 apprentis/ contrat pro)
- P2 **Terroirs, Territoires, Gastronomie** (capacités d'accueil 12 apprentis/ contrat pro)

Sous réserve du maintien de l'équilibre financier de la formation, il est prévu d'ouvrir quelques places en formation initiale.

### • **Modifications structure haute – Masters :**

#### ▪ **Modification de structure de la mention : PHILOSOPHIE**

Les parcours débutent en M2 avec les mêmes intitulés :

- Médiations et Société
- Philosophie Politique et Histoire de la Philosophie

Supprimer les deux parcours en M1 : Le M1 est désormais un tronc commun

#### ▪ **Modification de structure de la mention : GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT**

Les parcours débutent en M2 :

- Gestion des Territoires et Développement Local : Diagnostic, Enjeux Socio-Spatiaux, Prospective
- Transitions Sociales et Environnementales

Supprimer les deux parcours en M1 : Le M1 est désormais un tronc commun

L'équipe souhaitait donner un intitulé au M1 : pas d'intitulé de parcours en M1 puisque les parcours naissent en M2.

#### ▪ **Modification de structure de la mention : MIGRATIONS INTERNATIONALES**

Les parcours débutent en M2 avec les mêmes intitulés :

- Acteurs et Institutions des Migrations, de l'Accueil et de la Solidarité Internationale
- Dynamiques des Systèmes Migratoires : Parcours et Espaces de la Migration Internationale



Supprimer les deux parcours en M1 : Le M1 est désormais un tronc commun

Engagement du dialogue avec la présidence sur la pertinence du rattachement à l'UFR SHA du parcours Ecriture et Création documentaire mention Cinéma et Audiovisuel.

→ **Seuil d'ouverture et effectifs des masters** (Hors accord préalable lié au lien Formation-Recherche et/ou contraintes spécifiques)

L'université demande à ce que l'ouverture d'un parcours ou d'une mention soit conditionnée à un seuil minimal d'étudiants inscrits et à un nombre d'étudiants inscrits à atteindre après deux ans de fonctionnement.

#### **Seuil minimal d'ouverture pour un parcours : 10**

Les effectifs pris en compte seront ceux observés au 31 janvier 2019 et la décision de fermeture pour la rentrée 2019 sera communiquée à la composante concernée.

Effectifs à atteindre :

Chaque parcours doit atteindre après deux ans de fonctionnement un effectif de **15 étudiants par parcours en M2 (2018-2019 et 2019-2020)**. Les effectifs pris en compte seront ceux observés au 31 janvier 2020, et la décision de fermeture pour la rentrée 2020 sera communiquée à la composante concernée.

Pour les mentions **mono-parcours** :

#### **Seuil minimal d'ouverture : 10**

Les effectifs pris en compte seront ceux observés au 31 janvier 2019 et la décision de fermeture pour la rentrée 2019 sera communiquée à la composante concernée.

Effectifs à atteindre :

La mention doit atteindre après deux ans de fonctionnement **un effectif de 20 étudiants (2018-2019 et 2019-2020)**.

Les effectifs pris en compte seront ceux observés au 31 janvier 2020, et la décision de fermeture pour la rentrée 2020 sera communiquée à la composante concernée.

#### Echanges :

Si la règle générale est d'atteindre l'objectif au bout de 2 ans, quand prendre la décision de fermer ?

Il est rappelé que tout ce qui a ouvert avant la NOF ne peut être rétroactif.

Il est nécessaire de prendre en compte l'adossement aux laboratoires et la fluctuation des effectifs.

- **Modifications structure basse :**

Orientations générales	Réductions HETD
<b>Cible Rentrée 2019 :</b>	
<b>1. Ajustements des coûts des mentions de la NOF (propositions émanant des départements)</b>	<b>1972</b>
Musicologie (fiche 4)	839
Sociologie et Anthropologie (fiche 5)	110
Géographie (fiche 6)	207
Philosophie (fiche 7)	90
Langues (fiche 8)	726
<b>3. Ajustements Mentions et parcours Master</b>	<b>1396</b>
Renforcement des mutualisations des parcours en mention master psychologie afin de revenir à un coût constant/ avant NOF	500
Rapport 40% CM/ 60% TD élargi à toutes les mentions master	Non encore chiffré

## CERTIFICATION VOLTAIRE

- Test d'évaluation de son niveau en orthographe donnant lieu à une certification reconnue par les entreprises.
- Demande du département de psychologie pour le financement d'un « pack UFR » d'accès à la certification voltaire // le Département SIC « squatte » en SFA  
Ex, en SFA : accès illimité à la plateforme d'entraînement + 20 certifications comprises dans le contrat (en centres agréés)  
Au-delà de ces 20 certifications, la certification est à la charge des étudiants qui souhaitent la passer (25 euros).
- Coût 2000 euros sur 1 an

### Echanges :

Il est question ici d'une entreprise privée, notre composante doit-elle adhérer à ce genre de principe ? Il est précisé que l'équipe de direction est réticente à cette certification. La commission de la pédagogie rejoint l'avis de la direction et appuie le fait qu'elle n'est pas favorable à cette certification.

Que peut-on proposer aux étudiants pour palier à leur difficulté ? Il est indiqué que certains étudiants sont prêts à se préparer pour s'améliorer et qu'ils sont aidés par certains départements qui utilisent des heures de tutorat à ce titre.

- Attente du retour de SFA pour les heures PIX
- Besoin de 7 surveillants supplémentaires pour l'examen de langue du 20 décembre entre 9h00 et 12h00 → si ces surveillants étaient difficiles à trouver cela permettrait également de démontrer la difficulté de gestion de cet examen terminal, les collègues étant déjà pris sur d'autres créneaux de surveillance.
- La MDL n'a pas respecté ses engagements → il est convenu de rédiger un courrier pour spécifier que si les conditions d'examen n'étaient pas respectées, ils en assumeront les conséquences.

→ Prochaine Commission de la pédagogie le **jeudi 31 Janvier 2019**.

Les assesseures remercient les membres de la commission de la pédagogie et tous les collègues pour le travail fait ensemble depuis septembre.

## FICHE 4

Le **département de musicologie** a fait choix de reconsidérer la mise en œuvre de notre nouvelle offre de formation. Malgré la dérogation qui lui a été accordée en raison de l'aspect technique de la discipline et la nécessaire mise en pratique qu'occasionne bon nombre de ses enseignements, il propose, à chaque fois que cela nous a semblé possible, **de réduire le nombre des groupes de TD, de procéder à des inversion CM et TD en L1 (S1 UE1 / S2 UE2 / S3 UE1)/ S4 UE1/ S5 UE1/ S6 UE1), de réduire le présentiel étudiant au profit d'APP (S1 UE1) et de procéder à des mutualisations (S3 UE 4 48h Option « métiers de l'enseignement fusionné avec S5 / S4 UE 4 48h Option « métiers de l'enseignement » fusionné avec S6).** A quelques aspects près, non encore discutés avec l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, il envisage un fonctionnement de la nouvelle offre de formation avec un moindre coût équivalent à 839,5hTD.

## FICHE 5

La contribution du **département de sociologie** à la réduction du coût de la NOF porte sur les points suivants :

1. en L1S1 : UE3 et UE4 du portail sociologie-anthropologie. Ces UE sont organisées actuellement sur le modèle 18hCM et 30hTD. Elles deviendraient des 33hCM et 15hTD. Si on reste sur les effectifs de cette année, soit 5 groupes de TD (Portail Socio), cela représente une économie de 52,5hTD par an (177hTD dans l'ancien régime, 124,5 dans le nouveau).

2. en L1S2, UE4, option anthropologie. Cette UE est actuellement organisée en 18hCM, 18hTD et 12hTD. Pour cette année, les 12hTD (L'ethnologue sur le terrain) deviendraient un CM (12h toujours), soit pour l'UE un format 30hCM et 18hTD au lieu de 18hCM et 30hTD actuellement. Il est difficile de dire combien de groupe de TD seront formés pour cette UE, puisqu'on ignore comment les étudiants de L1S1 vont se répartir en L1S2 entre les 3 options possibles (Socio, géo, anthropologie), mais si on part sur l'hypothèse de 2 groupes de TD (sur les 6 que les portails de socio ont en L1S1), on arrive à une économie de 6hTD par an.

→ Le gain (1+2) est donc de 58,5 HETD

A cela s'ajoute une réduction des enseignements **d'anthropologie** : une nouvelle maquette des options et parcours d'anthropologie en SHA. Le changement majeur est une mutualisation des 2 UE d'option au S3. Celui-ci n'affecte en rien les services et le contenu des enseignements des quatre collègues anthropologues. L'estimation du coût horaire de la première maquette (du S2 au S6) s'élevait à 498 HETD. L'estimation du coût horaire de la nouvelle maquette pour la rentrée 2019 (du S2 au S6) s'élève à 447 HETD.

→ Le gain est donc de 51 HETD.

## FICHE 6

La contribution du **département de géographie** à la réduction du coût de la NOF porte sur les points suivants : 207 HETD minimum (72h dans le portail L1S1 / entre 135 et 150h issues de la fusion des parcours en M1 Géographie GAED) :

Suppression TD pour UE 3 et 4 L1S1

PORTAIL L1S1 - Ajustements des UE 3 et 4 (dédiées aux historiens et sociologues)

Situation actuelle : 48h CM / 48 h TD avec 3 groupes de TD dans chaque UE soit 216 h HETD (Détail : 24h CM / 24h TD dans chaque UE / 3 groupes de TD 76 étudiants en portail Histoire/Géo - 28 étudiants en portail Socio-Géo soit 104 étudiants)

Proposition : 48h CM dans chaque UE (suppression des TD) soit 144h HETD

Précisions : permet de la souplesse en supprimant les groupes TD / réduit la pression sur les salles. Le maintien des volumes horaire par étudiants permet de maintenir les ECTS de ces UE.

→ Le gain est donc de 72HETD

**A noter** : Concernant le **master migrations internationales**, il faudrait s'assurer que la question du double parcours en M1 (soit un double calcul d'heures qui induit aussi des erreurs d'interprétation) est bien réglée. Dans l'idée d'un double calcul, voici une estimation en heure étudiant : M1 Migrations avec un seul parcours : 523 h (dont 116h sont mutualisées et APP comprises), au lieu de 620 HETD (extraction mai 2018), soit environ 100 HETD de moins

## FICHE 7

La contribution du **département de philosophie** à la réduction du coût de la NOF porte sur le volume horaire du M2 (parcours Médiations et société) de 90 HETD (S3 UE 3 mutualisée « Philosophie de la justice » : suppression d'un cours soit 20 h CM et 10 h TD ; et S4 UE 1 du Parcours Médiation : suppression de 50 h TD sur les 90 h TD que compte cette UE).

## FICHE 8

La contribution du **bureau des langues** à la réduction du coût de la NOF porte sur les points suivants : Augmentation des capacités d'accueil par groupes TD et regroupement par filières tout en restant en groupes de niveaux.

Actuellement (groupes de niveaux toutes filières confondues) à 27 étudiants par groupe nécessite 88 groupes TD en SHA. Le passage à des groupes de niveaux en regroupant les filières à 27 étudiants par groupe nécessiterait 83 groupes TD et le passage à des groupes de niveaux en regroupant les filières à 35 étudiants par groupe nécessiterait 66 groupes TD et réduirait le coût annuel de 726 HETD.

**Université de poitiers, année universitaire 2019-2020 : accès à la première année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master : capacités d'accueil**

*rappel : pour les masters, les capacités comprennent les redoublants, les VAE, FC, campus  
Ces capacités sont hors Formation à distance*

**906 SHA**

**AUDIOVISUEL, MEDIAS INTERACTIFS NUMERIQUES, JEUX**

Jeux et Médias Interactifs Numériques : Ergonomie UX/UI

Jeux et Médias Interactifs Numériques : Game Design

**AUTRE (DEMANDE DE DÉROGATION) : MIGRATIONS INTERNATIONALES**

Acteurs et Institutions des Migrations, de l'Accueil et de la Solidarité Internationale

Dynamiques des Systèmes Migratoires : Parcours et Espaces de la Migration Internationale

**CINEMA ET AUDIOVISUEL**

Ecriture et Création Documentaire

**GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT**

Gestion des Territoires et Développement Local : Diagnostic, Enjeux Socio-Spatiaux, Prospective

Transitions Sociales et Environnementales

**HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE**

Expertise Historienne, Médiation et Valorisation de l'Histoire

Histoire de l'Art, Patrimoine et Musées

Mondes Antiques : Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie

Mondes Modernes et Contemporains: Histoire, Mémoires, Territoires

**INFORMATION, COMMUNICATION**

esDOC - Information, Documentation, Bibliothèque

Ingénierie, Médiation, e-Education

Web Editorial

**MONDES MEDIEVAUX**

-

**MUSICOLOGIE**

Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble

Musique et Sciences Humaines

**PHILOSOPHIE**

Médiations et Société

Philosophie Politique et Histoire de la Philosophie

**PSYCHOLOGIE**

Criminologie et Victimologie

Ergonomie et Psychologie du Travail

Ingénierie en Psychologie du Comportement : Intégration Sociale et Prévention

Psychologie Clinique Psychanalytique : Cliniques du Corporel et du Lien

---

Psychologie de l'Education et de la Formation : Approche Cognitive, Clinique et Institutionnelle

---

Psychologie et Neuropsychologie de l'Enfant et de l'Adulte : Langage, Cognition et Apprentissage

---

Psychopathologie et Psychogérontologie : Approche Clinique, Cognitive et Comportementale

---

**SCIENCES SOCIALES**

---

Sociologie et Psychologie : Socialisation, Apprentissages, Insertion et Conseil

---

**SOCIOLOGIE**

---

Méthodes d'Analyse du Social

M1

us France.

Remplir les capacités a

capacité 2018	Proposition	capacités 2019
18		18
6		6
12		12
40		40
20	XX	
20	XX	
12		12
12		12
40		45
20	xx	
20	xx	
100		77
20		12
20		20
35		25
25		20
57		57
18		18
20		20
19		19
50		50
50		50
30		40
15		15
15		25
60		40
30	xx	
30	xx	
167		122
28		18
22		18
18		16
40		28

15	10
22	15
22	17
20	20
20	20
35	30
35	30

